Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À RIO DE JANEIRO

ATTENTION : LE DÉPOT DE LA DEMANDE SE FAIT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE (CNIS)

Personne majeure – Première demande de carte d'identité sécurisée

Je me présente en personne lors du dépôt de la demande et du retrait de la carte d'identité.

Je fournis les documents suivants:

☐ **Copie intégrale originale d'acte de naissance français :**

- **Si je suis né(e) en France :**

Je demande l'acte à la mairie de mon lieu de naissance : cette démarche peut être faite en ligne

- **Si je suis né(e) au Brésil :**

-Soit : l'acte a déjà été enregistré par le service Etat-civil du consulat général : le fournir

-Soit : l'acte n'a pas été enregistré par le service Etat-civil du consulat général : je dois le faire enregistrer au préalable en m'adressant au service État-civil du consulat

- **Si je suis né à l'étranger (hors Brésil) :**

Je demande l'acte au Service central d'état-civil de Nantes (SCEC) : cette démarche peut être faite en ligne

La demande de carte d'identité ne sera validée qu'une fois l'acte de naissance français établi

☐ **Justificatif d'identité :**

- Carte d'identité ou passeport (français ou d'une autre nationalité) avec photo parfaitement ressemblante

☐ **Justificatif de domicile récent :**

- Facture d'électricité, de gaz, de téléphone ou contrat de bail
- ou si je suis hébergé(e) : attestation sur l'honneur de l'hébergeant avec une copie de sa pièce d'identité et du justificatif de domicile

☐ **Une photographie :**

- Récente, parfaitement ressemblante et conforme aux normes françaises
- **Le fond blanc est interdit.** Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair)

☐ **Nom d'usage :** Si je souhaite mentionner pour la première fois un nom d'usage (nom de l'époux, de l'ex époux ou de l'autre parent), je me munis:

- du livret de famille
- ou de l'acte de naissance à jour
- ou de l'acte de mariage français
- ou du jugement de divorce avec autorisation de porter le nom de l'ex époux
- ou de son autorisation écrite

Tarif et paiement :

- **Gratuit**

Informations à connaître :

- Taille
- Adresse électronique
- Etat-civil des parents (nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité)

Attention, l'administration se réserve la possibilité de demander toute pièce complémentaire nécessaire à l'examen du dossier